

La Résidence le Gareizin est habilitée partiellement à l'aide sociale pour 10 places, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêtee du Président du Conseil Départemental.
Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêtee du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans

Chambre individuelle

Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée

Résidents + 60 ans

Résidents - 60 ans

Forfait hospitalier
déduit en cas d'absence et sous conditions

Dépôt de garantie
versé à l'admission

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/04/2021
applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2

GIR 3 - 4

GIR 5 - 6

TARIFS PRESTATIONS ANNEXES TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêtee du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : (invité, personne extérieure à l'établissement) Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

Autres prestations proposées par l'établissement

Tarif unité téléphonique Clef de la chambre

Forfait déplacement Caution médaillon système
d'appel malade (sur indication médicale)

Forfait long déplacement
par commodité, il sera appliqué 0,35 €/km dans la facture

Le résident - Nom et Prénom :
ou pour le résident, le représentant légal :
Nom et Prénom :
Date :
Signature :

Le Directeur
d'Etablissement :
Date
Signature :